

Khalfa MAMERI

**LES NATIONS UNIES
FACE À LA
« QUESTION ALGÉRIENNE »
(1954 - 1962)**



TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	9
Première partie	
L'appel aux Nations Unies et les thèses en présence	
Chapitre I La thèse du F.L.N.	
Section I L'internationalisation du conflit algérien	21
Section II La première manifestation du soutien afro-asiatique: le mémoire des « 14 » ou les fondements essentiels de l'internationalisation du conflit algérien	23
1) Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	
2) La paix et la sécurité internationales sont menacées	
3) Les droits fondamentaux de l'homme	
Chapitre II La thèse française ou l'incompétence des Nations Unies	
Section I L'Algérie est française	30
1) L'ordonnance du rattachement	
2) L'égalité des droits de tous les citoyens	
Section II L'incompétence des Nations Unies	32
1) Les arguments subsidiaires français de l'incompétence des Nations Unies	
a) L'annexion de l'Algérie	
b) L'inapplicabilité à l'Algérie du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	
2) Les soutiens apportés à la thèse française de l'incompétence des Nations Unies	
a) L'intervention du délégué britannique	
b) L'intervention du délégué belge	

Chapitre III La question de compétence

Section I Les controverses autour de l'article 2, paragraphe 7 de la Charte et les conditions de son adoption à la conférence de San Francisco

42

- 1) Le recours au principe
- 2) La délimitation des compétences
 - a) L'amendement australien
 - b) L'amendement grec
 - c) L'amendement belge

Section II La pratique des Nations Unies

48

- 1) Le sort de l'article 2, paragraphe 7 en matière de changement de régimes politiques
 - a) Le régime Franco en Espagne
 - b) L'instauration du régime communiste en Tchécoslovaquie
- 2) Le sort de l'article 2, paragraphe 7 en matière coloniale
 - a) La question indonésienne
 - b) Les questions marocaine et tunisienne

Chapitre IV La décision portant inscription de la « Question Algérienne »

Section I La réfutation des arguments de l'incompétence des Nations Unies

59

- 1) L'Algérie française n'est qu'une fiction
 - a) Brève considération juridique sur la conquête
 - α) *La conquête ne crée pas de droit*
 - β) *L'inapplicabilité de la prescription à l'occupation de l'Algérie*
 - b) Les inégalités entre la France et l'Algérie
- 2) L'inscription et l'examen de la « Question Algérienne » ne constituent pas une intervention dans les termes de l'article 2, paragraphe 7

Section II Les répercussions résultant de l'inscription de la « Question Algérienne »

66

- 1) Les répercussions de portée générale
 - a) L'élargissement du rôle des Nations Unies
 - b) L'émergence et l'insertion des problèmes coloniaux dans la guerre froide
- 2) Les répercussions immédiates sur le conflit algérien
 - a) Le refus de la France de participer aux débats de l'Assemblée Générale des Nations Unies
 - b) La consécration de l'internationalisation du conflit algérien

Deuxième partie
L'action progressive des Nations Unies

Chapitre I Les sessions de maturation et d'espoir

Section I La XI^{ème} session: 12 novembre 1956 - 8 mars 1957 81

I Le contexte à la veille des débats

- 1) L'aggravation du conflit algérien
 - a) *Le renforcement de l'action militaire*
 - b) *L'appel au cessez-le-feu et les contacts avec le F.L.N.*
- 2) Les indépendances marocaine et tunisienne
- 3) La participation française à l'expédition de Suez

II L'évaluation des débats

- 1) Les démarches antérieures aux débats
- 2) L'inscription à la XI^{ème} session
 - 1) *La tendance pro F.L.N.*
 - 2) *La tendance pro française*
 - a) Déclarations des délégations latino-américaines
 - b) Déclarations des Etats alliés de la France
 - 3) *La tendance du rapprochement*

Section II La XII^{ème} session: 17 septembre - 14 décembre 1957 95

I Le contexte à la veille des débats

- 1) L'incertitude de la politique française
- 2) L'évolution des opinions américaines
- 3) L'offre tuniso-marocaine de bons offices

II L'évaluation des débats

- 1) Les défenseurs de la loi-cadre française
 - a) *Les Etats de l'alliance occidentale*
 - b) *Les Etats latino-américains*
- 2) Les partisans d'une paix négociée en Algérie, sur la base de l'autodétermination
- 3) L'examen des projets de résolutions

Chapitre II Les sessions d'une préoccupation croissante

Section I La XIII^{ème} session: 16 septembre - 13 décembre 1958 115

I Le contexte à la veille des débats

- 1) Le bombardement de Sakiet-Sidi-Youcef et les « bons offices » anglo-américains
- 2) L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle
- 3) La constitution du G.P.R.A.

II L'évaluation des débats	
1) L'élargissement du courant favorable à la négociation	
2) L'embarras des alliés de la France	
3) Les différents votes sur la résolution afro-asiatique	
Section II La XIV ^{ème} session 15 septembre - 13 décembre 1959	131
I Le contexte à la veille des débats: la proclamation de l'autodétermination	
II L'évaluation des débats: les modalités d'application de l'autodétermination	
Chapitre III Les sessions de l'affirmation de la responsabilité des Nations Unies	
Section I La XV ^{ème} session: 20 septembre - 20 décembre 1960	145
I Le contexte à la veille et pendant les débats	
a) Sur le plan algérien	
La semaine des barricades	
Les démonstrations de décembre 1960	
La rencontre de Melun	
b) Sur le plan international	
L'avortement de la conférence au sommet des « 4 grands »	
Les indépendances africaines	
II L'évaluation des débats	
L'hostilité des Etats africains	
L'évolution des autres groupes d'Etats	
L'unité et l'intégrité territoriales de l'Algérie affirmées	
Section II La XVI ^{ème} session: 19 septembre 1961 - 23 février 1962	165
I Le contexte à la veille des débats	
Le putsch militaire d'Alger	
Les rencontres d'Evian et de Lugrin	
II L'évaluation des débats	
Le revirement partiel des Etats africains	
La fin des convoitises sur le Sahara	
La consécration du G.P.R.A. comme seul interlocuteur face à la France	
<i>Conclusion</i>	179
<i>Annexes</i>	187
<i>Bibliographie</i>	215